

Communiqué de presse

3 août 2016 - N° 16

SCOR rachète l'encours de ses titres subordonnés à durée indéterminée de EUR 350 millions et de CHF 650 millions

SCOR a racheté la totalité de l'encours de ses titres subordonnés à durée indéterminée de EUR 350 millions et de CHF 650 millions respectivement les 28 juillet et 2 août 2016.

SCOR avait émis des titres super subordonnés pour un montant de EUR 350 millions le 28 juillet 2006. L'encours s'élevait à EUR 257 millions. Le taux d'intérêt obligataire avait été fixé au taux fixe initial de 6,154 %, puis variable.

Le placement par SCOR de CHF 650 millions de titres subordonnés à durée indéterminée avait eu lieu entre janvier et mai 2011 en deux tranches. Le taux d'intérêt de ces deux tranches a été fixé au taux fixe initial de 5,375 %, puis variable.

Le remboursement de ces deux dettes a déjà été préfinancé grâce à l'émission réussie :

- de titres subordonnés à durée indéterminée sur le marché de l'euro pour un montant de EUR 250 millions le 1^{er} octobre 2014. Le taux d'intérêt a été fixé à 3,0 % (jusqu'au 8 octobre 2026) et sera révisé tous les 10 ans au taux mid-swap EUR à 10 ans +3,25 % ;
- de titres subordonnés à durée déterminée sur le marché de l'euro pour un montant de EUR 600 millions le 7 décembre 2015. Le taux d'intérêt a été fixé à 3,625 % (jusqu'à la première échéance de remboursement anticipé fixée au 27 octobre 2028) et sera révisé tous les 10 ans au taux mid-swap EUR à 10 ans +3,90 %.

Suite au remboursement de ces deux dettes, le ratio d'endettement financier du Groupe s'élève à 25,5 %.

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Le remboursement de ces deux dettes et le fait que leur préfinancement ait bénéficié de conditions de marché exceptionnelles démontrent la capacité de SCOR à gérer activement son financement et la qualité de sa signature sur les marchés financiers* ».

*

* *

Communiqué de presse

3 août 2016 - N° 16

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 80 62

mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon

Head of Investor Relations
& Rating Agencies

+33 (0)1 58 44 71 68

bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

[Galerie Photo SCOR](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Enoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2015 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0108 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».